

PROCES VERBAL

DE DEPOUILLEMENT



CDG 27

Comité Social Territorial - CDG27 - CST

ELECTIONS PROFESSIONNELLES 2022

Comité Social Territorial

DU JEUDI 01 DÉCEMBRE 2022, 10:00 H AU JEUDI 08 DÉCEMBRE 2022, 15:00 H






Dépouillement du scrutin

Nombre d'électeurs inscrits			3379
	Sous enveloppe	Electronique	Total
Nombre de votants	0	589	589
Nombre de votes exprimés	0	562	562
Nombre de votes blancs	0	27	27
Nombre de votes nuls	0	0	0
Taux de participation			17,43%

Observations éventuelles :

Rappel : Le bureau de vote contrôle que la somme des suffrages exprimés et des votes blancs émis par voie électronique et par correspondance correspond au nombre de votants de la liste d'émargement électronique.

Résultats obtenus par chaque liste

Syndicat	Libellé	Nombre de voix
	Liste UNSA TERRITORIAUX 27	43
	Liste SUD TERRITORIAL 27	63
	Liste FORCE OUVRIERE des Territoriaux 27	92
	Liste CFDT INTERCO de L'EURE	210
	Liste CGT des Personnels Territoriaux de l'Eure	154

Répartition et attributions des sièges

	Total
Nombre de représentants titulaires à élire	9
Nombre de représentants suppléants à élire	9

Calcul du quotient électoral

$$\text{Quotient électoral} = \frac{\text{Nombre de suffrages exprimés}}{\text{Nombre de sièges titulaires à pourvoir}} = \frac{562}{9} = \boxed{62,44}$$

Répartition des sièges au quotient

$$\frac{\text{Nombre de suffrages obtenus par liste}}{\text{Quotient électoral}} = \boxed{\text{Nombre de siège(s) obtenu(s) par liste}}$$

	Suffrages obtenus	Siège(s)
Liste UNSA TERRITORIAUX 27	43	0
Liste SUD TERRITORIAL 27	63	1
Liste FORCE OUVRIERE des Territoriaux 27	92	1
Liste CFDT INTERCO de L'EURE	210	3

Liste CGT des Personnels Territoriaux de l'Eure	154	2
Total des sièges attribués		7

7 siège(s) attribués au quotient

2 siège(s) restent à pourvoir à la plus forte moyenne

Répartition des sièges restant à la plus forte moyenne

$$\frac{\text{Nombre de voix}}{\text{Nombre de sièges attribués} + 1} = \boxed{\text{Moyenne de la liste}}$$

Attribution du 1er siège supplémentaire

	Moyenne de la liste	Siège
Liste UNSA TERRITORIAUX 27	43	0
Liste SUD TERRITORIAL 27	31,5	0
Liste FORCE OUVRIERE des Territoriaux 27	46	0
Liste CFDT INTERCO de L'EURE	52,5	1
Liste CGT des Personnels Territoriaux de l'Eure	51,33	0






Le 1er siège restant est attribué à la liste ayant le plus fort résultat

Attribution du 2ème siège supplémentaire

	Moyenne de la liste	Siège
Liste UNSA TERRITORIAUX 27	43	0
Liste SUD TERRITORIAL 27	31,5	0
Liste FORCE OUVRIERE des Territoriaux 27	46	0
Liste CFDT INTERCO de L'EURE	42	0
Liste CGT des Personnels Territoriaux de l'Eure	51,33	1

Le 2ème siège restant est attribué à la liste ayant le plus fort résultat





Proclamation des résultats

Syndicat	Libellé	Nombre de siège(s)
	Liste UNSA TERRITORIAUX 27	0
	Liste SUD TERRITORIAL 27	1
	Liste FORCE OUVRIERE des Territoriaux 27	1
	Liste CFDT INTERCO de L'EURE	4
	Liste CGT des Personnels Territoriaux de l'Eure	3
Total		9

Règle spécifique en cas d'égalité

Lorsque pour l'attribution d'un siège des listes obtiennent la même moyenne, le siège est attribué à la liste qui a recueilli le plus grand nombre de voix. Si les listes en cause ont recueilli le même nombre de voix, le siège est attribué à celle qui a présenté le plus grand nombre de candidats au titre de l'instance. Si plusieurs de ces listes ont obtenu le même nombre de voix et ont présenté le même nombre de candidats, le siège est attribué par voie de tirage au sort.

Candidats élus en qualité de :

9 sièges titulaires à pourvoir - 9 sièges pourvus				
Syndicat	Sièges	Tit/Sup	Prénom Nom	Fonction
	1	Titulaire	Delphine PLUCHET	rédacteur principal de 1ère classe
		Suppléant	Dorothee PLOYART	rédacteur principal de 1ère classe
	1	Titulaire	Sandrine HUGONNIER	adjoint technique territorial
		Suppléant	Patrick RICHARD	agent de maîtrise principal
	4	Titulaire	Marie-Helene LAROCHE	agent spécialisé principal de 1ère classe des écoles maternelles
		Titulaire	Matthieu POISSON	rédacteur principal de 1ère classe
		Titulaire	Sylvette LEBLOND	rédacteur
		Titulaire	Cedric MATHIEU	adjoint technique territorial principal de 2ème classe
		Suppléant	Patricia VAN DER HEYDEN-LECLAIR	rédacteur principal de 1ère classe
		Suppléant	Appoline BIDAULT	adjoint technique territorial
		Suppléant	Eliane THOUZE	agent spécialisé principal de 1ère classe des écoles maternelles
		Suppléant	Stéphane BLOT	adjoint technique territorial principal de 2ème classe
	3	Titulaire	Dominique GABET	adjoint technique territorial principal de 2ème classe
		Titulaire	Séverine DOUYERE	adjoint administratif territorial principal de 2ème classe
		Titulaire	Yannick JOLY	agent de maîtrise principal
		Suppléant	Isabelle HUYGHE	agent spécialisé principal de 1ère classe des écoles maternelles
		Suppléant	Nathalie LEDUC	adjoint technique territorial principal de 2ème classe
		Suppléant	Loic ROQUIGNY	agent de maîtrise

Observations et contestations éventuelles

Signatures des responsables

Le présent procès-verbal, dressé et clos en 2 exemplaires le jeudi 8 décembre 2022, a été, après lecture, signé par les membres du bureau de vote après mention de leur nom et prénom.

Paris, jeudi 8 décembre 2022

Le Président


Pascal Lehoucq


Le Secrétaire


Patrick Vêlet

Les délégués de listes

H DUPRÉ

A SAELE


Fluchet Delphine

Patrick
Richard
